

2023, une année pleine de promesses placée sous le signe de la nécessaire transition écologique

A l'occasion de ses vœux à la presse, le Président de la FNAM, Pascal de Izaguirre, est revenu sur l'année 2022 (avec un trafic français à 80% du niveau de 2019) et a dressé des perspectives pour 2023 qui devrait être une année de retour à une forme de « normalité » en matière d'exploitation mais également de défis en matière de transition écologique et de compétitivité.

Il a en particulier souligné que la transition écologique du secteur aérien est au centre de toutes les attentions de la FNAM qui est associée aux travaux engagés sous l'égide de l'Etat relatifs à la décarbonation du transport aérien et notamment **la feuille de route de transition énergétique du transport aérien** au titre de l'Article 301 de la Loi Climat & Résilience.

La conviction de la FNAM est qu'une transition écologique du secteur préservant le mouvement de démocratisation du transport aérien est possible. Une priorité absolue à cet égard est la constitution rapide d'une filière de carburants aéronautiques durables (CAD) qui tarde à se concrétiser en l'absence de mobilisation des acteurs publics et privés. Des dispositifs de suramortissements fiscaux du type « prime à la casse » pourront utilement également contribuer à la décarbonation du transport aérien.

En matière de compétitivité du secteur aérien qui reste un enjeu essentiel pour un secteur aérien très marqué par la crise du COVID, la FNAM en appelle à une stabilité réglementaire et fiscale alors que les compagnies aériennes se doivent déjà de financer une transition énergétique extrêmement coûteuse (paquet de mesures européen « Fitfor55 »). La FNAM reste par ailleurs attachée à l'équité des conditions de concurrence dans le transport aérien avec les compagnies de pays tiers qui bénéficieraient d'avantages indus.

La FNAM a rappelé son souhait de veiller à préserver un dialogue social de qualité au sein de la branche. Celui-ci a été dynamique en 2022 avec 8 accords de branche dont 2 accords salariaux signés par une grande majorité des organisations syndicales représentatives. La problématique de l'attractivité du secteur sera également au centre des attentions de la FNAM en 2023.

Pascal de Izaguirre a conclu en indiquant « *Les solutions existent afin de pouvoir préserver la possibilité pour les citoyens de voyager à bon escient. Je crois profondément que notre intelligence collective et la science nous permettront de surmonter les défis auxquels le transport aérien est confronté plutôt qu'une décroissance qui nous renverrait à l'époque où le transport aérien était réservé à une élite.* »

À propos de la FNAM - Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers

La FNAM est l'organisation professionnelle du secteur aérien représentant plus de 95% du transport aérien français. Au travers de 7 groupements professionnels dont la CSTA (Chambre Syndicale du Transport Aérien), la CSAE (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale), elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises, soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 en compagnies aériennes, 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports et près de 20 000 dans les autres secteurs. La FNAM représente les intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires. Son objectif est de préserver l'excellence du secteur, de développer les emplois sur l'ensemble du territoire et d'accompagner la transition énergétique.

Contacts Presse : Laure Marsac – Groupe Expression | laure@groupeexpression.fr | 06 32 30 68 44

Marlène Prost - FNAM | maprost@fnam.fr | 07 60 52 50 87

– Plus d'informations sur www.fnam.fr